

Conseil municipal du 27 mars 2015

Hors de la séance de conseil municipal, un groupe de jeunes greslis est venu présenter à l'ensemble du conseil son projet de relancer l'association « Les Strapontipontins ». Le objectif est d'organiser des projets de sortie pour les 6-17 ans (sorties les weekends et vacances scolaires) pour renforcer la dynamique du village.

Ils souhaitent pouvoir créer du lien social en organisant des visites à la maison de retraite. D'autres projets tels que l'organisation de la fête de la musique ou le 14 juillet (location de jeux pour les enfants), cinéma en plein air pourraient voir le jour.

Les conseillers proposent que les jeunes s'associent au comité des fêtes qui a également le même type de projets. Pour leur organisation et pour pouvoir se retrouver les weekends, les jeunes souhaiteraient obtenir un local. Mme le maire leur propose de se retrouver à la salle des associations ou à la salle de réunion sachant que ces salles ne peuvent leur être attribuées à eux seuls puisqu'elles sont utilisées par d'autres associations.

1. VENTE ET ACQUISITION D'UN CAMION POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Monsieur Pierre NOYEL, 1^{er} adjoint à la voirie explique que la camion des services techniques est ancien et ne passera pas au prochain contrôle technique. Le montant des réparations risque d'être élevé. Ainsi, il est nécessaire de faire l'acquisition d'un nouveau camion.

Mme le maire présente le devis (facture pro forma) de la SARL FOUGERARD-DESSEIGNE de Sévelinges pour l'acquisition d'un camion Renault d'occasion, gamme MASCOTT pour un montant de 12 500 € (entreprise non assujettie à la TVA).

Pour cette acquisition, Mme le maire précise qu'il sera nécessaire de demander l'octroi d'une subvention à Monsieur FRECON dans le cadre des enveloppes parlementaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:

- **Accepte l'acquisition d'un véhicule d'occasion Renault pour un montant de 12 500 €**
- **Décide de prévoir les crédits nécessaires au budget communal 2015**
- **Charge Mme le maire de demander l'octroi d'une subvention dans le cadre des enveloppes parlementaires à Monsieur FRECON**

Considérant l'offre de reprise du véhicule immatriculé 3612 YK 42 formulée par la SARL GONIN BERTRAND, domiciliée Cherbut à SAINT VICTOR SUR RHINS.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- **de céder, le lot composé du véhicule immatriculé 3612 YK 42 au prix de 2 600 € nets à la société SARL GONIN BERTRAND domiciliée Cherbut à SAINT VICTOR SUR RHINS.**
- **Dit que cette recette sera portée au budget principal 2015.**

2. VOTE DES TAUX D'IMPÔTS 2015

Comme chaque année, Madame Isabelle DUGELET, Maire, propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les taux des 3 taxes d'imposition pour l'année 2015.

Le Conseil Municipal après examen des 3 taxes et après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité des membres présents, le maintien des taux appliqués en 2014 pour l'exercice 2015 soit :

- ✓ **Taxe d'habitation : 8.87%**
- ✓ **Taxe foncière bâtie : 15.73%**
- ✓ **Taxe foncière non bâtie : 27.58 %**

3. VOTE DES AFFECTATIONS DE RÉSULTATS ET DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE 2015

Arrivée de Clarisse DECHELETTE à 21h30.

Monsieur Olivier ARTHAUD propose les affectations de résultats comme suit :

Budget communal : Résultat à affecter = 90 203.30 €

Au BP 2015 en recette d'investissement au 1068 = 67 665 .69 €

En recette de fonctionnement au 002 = 22 537.61 €

Budget assainissement : Résultat à affecter = 13 941.29 €

Au BP 2015 En recettes d'investissement au 1068 = 13 941.29

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents les affectations du résultats des budget communal et assainissement comme indiqué ci-dessus.

Monsieur Olivier ARTHAUD présente les budgets à l'ensemble du conseil qui s'équilibrent comme suit :

▾ **BUDGET COMMUNAL**

Section de Fonctionnement : 544 385,78 €

Section d'Investissement : 225 954,39 €

▾ **BUDGET ASSAINISEMENT**

Section de Fonctionnement : 26 944,97 €

Section d'Investissement : 29 219,95 €

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

Nathalie DESCOURS relance le projet de numérotation des maisons de La Commune. L'ensemble du conseil est d'accord pour lancer le travail. Une commission sera réunie pour effectuer ce travail. L'achat des plaques pourra être prévu au budget 2016 quand le travail sera terminé.

4. EMPLOI D'AVENIR

Mme le maire informe le conseil que la demande de dérogation pour l'obtention d'un emploi d'avenir pour Pauline TRY a été acceptée. Son contrat débute au 1^{er} avril 2015 au cours duquel elle suivra une formation d'environ 200 heures le « certificat de qualification professionnelle animateur périscolaire » qui lui permettra à l'issue d'obtenir plusieurs modules du BPJEPS qu'elle souhaite passer dans l'avenir.

L'obtention de cet emploi d'avenir va permettre à la commune de réaliser encore des économies sur le personnel durant quelques années.

5. DIVERS

- Pierre NOYEL fait lecture du compte rendu de la dernière commission voirie et précise que Romain BIER a pris ses fonctions, il donne pour l'instant entière satisfaction.
L'ONF a informé la commune que quelques arbres étaient tombés dans le bois communal sur la route de Cours. Le conseil est d'accord pour céder ce bois à qui souhaite le récupérer contre un don au CCAS.
- Mme le maire fait remarquer que la chaussée de la route départementale qui traverse le bourg est déjà dégradée du côté de Ronchevol ainsi que du côté des quatre croix. Le conseil général est venu constater les dégâts sur place et va contacter l'entreprise pour faire un recours pour que ces endroits soient repris.
- Mme le maire informe qu'une stagiaire secrétaire de mairie va venir à la mairie pour une durée de 2 mois et demi. Elle vient en formation par le biais du Centre de Gestion de la Loire qui souhaite avoir un vivier de secrétaire remplaçants à mettre à disposition des mairies en cas de besoin.
- Mme le maire fait part de l'accord du Crédit Agricole pour le financement d'un défibrillateur. Il sera financé à 50% de la facture dans un maximum de 1 000€. Lorsque le matériel sera installé, le crédit

agricole organise une petite inauguration avec les responsables d'associations sportives pour montrer le fonctionnement du matériel. Cette inauguration aura lieu le samedi 27 juin 2015 à 11h00.

- Marcel FERAILLE rappelle qu'une réunion publique aura lieu le vendredi 3 avril à la salle d'animation concernant la redevance incitative. Tous les habitants y sont conviés nombreux.

- Les élus souhaitent lancer une action de nettoyage de printemps avec tous les habitants qui le souhaitent afin de nettoyer les bois et les abords de routes dans le but d'éviter les décharges sauvages. Les conseillers sont dans un premier temps invités à repérer les endroits susceptibles d'être à nettoyer avant de lancer l'action.

- Mme le maire remercie le comité des fêtes qui a organisé le spectacle de magie qui a été une grande réussite pour le village.